

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 3

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Sur les arbres, elle est évidemment plus importante encore ; elle ne peut être estimée.

Cette condensation est donc insignifiante par rapport à l'évaporation ; il n'y a donc pas lieu de lui attribuer une grande importance.

L'évaporation se produit même par une température au-dessous de zéro degré. Ainsi, en janvier et février 1911, alors que la température moyenne de l'air restait au-dessous de 0°, j'ai trouvé, par un léger vent du nord-est, 0,5 mm en 24 heures, lorsque le maximum de la température restait au-dessous de zéro, et 0,9 mm, lorsque ce maximum était supérieur à zéro.

Le maximum d'évaporation a été de 10,6 mm à Montcherand, le 6 août 1921, avec une température moyenne de 26,7°.

COMMUNICATIONS.

La protection des forêts par la protection des oiseaux.

L'invasion de chenilles dans la forêt „Hainichwald“, située au nord d'Eisenach, est de nouveau très forte cette année (1921). Les hêtres sont dépouillés de leurs feuilles par des centaines de milliers des chenilles du *Dasychira pudibunda* ;¹ les dégâts s'étendent sur de nombreuses et grandes surfaces. L'année dernière cette plaie, avançant du Sud et de l'Est, s'était arrêtée à l'entrée de la forêt de Seebach qui est le champ d'expériences de la Station pour la protection des oiseaux du comte de Berlepsch, reconnue par l'Etat. Dans cette région, dotée depuis des années d'une organisation protectrice efficace, quelques arbres de lisière portent seuls quelques traces des atteintes de la chenille. Bien que ces faits eussent été déjà constatés, et que, au début du dernier été, on eût pu observer que les mésanges nourrissaient leurs nichées surtout des papillons de ce ravageur, la question se posait cependant de savoir si cette immunité ne serait pas due surtout au fait que la grande futaie de hêtre est interrompue par le vaste vide de Opperhaus et isolée par les futaies résineuses contiguës. Mais voici que les attaques de l'insecte ont continué dans les directions Sud et Est bien au-delà de la forêt de Seebach, et pardessus celle-ci, dans le district de Kammerforst ; ici elles se sont concentrées en y formant de nombreuses et grandes taches complètement dénudées. Les papillons ont donc survolé le massif de Seebach aussi bien que les forêts limitrophes ; un petit nombre seulement purent y faire leur ponte, car ils furent pris et dévorés par les nombreux oiseaux. A Seebach, on ne peut constater que sur quelques cimes des traces des attaques de la chenille ; comme déjà en 1905 et en 1914, toute la surface de la Station de protection res-

¹ Il s'agit là de l'orgye pudibonde, un papillon voisin de la Nonne, dont la chenille est recouverte d'une pilosité très dense. Ce ravageur du hêtre n'a jamais causé de dégâts appréciables dans notre pays. (La rédaction.)

sort ainsi qu'un îlot de verdure de la région voisine envahie. Par endroits, le contraste se marque nettement sur un intervalle d'environ 100 m. Chacun peut s'en rendre compte de visu.

(Extrait de la *Zeitschrift für Forst- und Jagdwesen*, n° de décembre 1921.)

CONFÉDÉRATION.

Ecole forestière. *Le nouveau professeur de sciences forestières.* Les journaux nous ont appris que le Conseil fédéral vient de nommer le successeur de feu le professeur Pulfer à l'une des trois chaires de sciences forestières de notre Ecole. Son choix s'est porté sur M. le Dr *Hermann Knuchel*, inspecteur forestier d'arrondissement à Schaffhouse.

Soleurois d'origine, M. Knuchel est né à Morat en 1884 ; il a fait ses premières classes dans cette ville. Il continua ses études à Berne, à la Realschule, où il obtint le certificat de maturité. Il étudia à l'Ecole forestière de Zurich, de 1903 à 1906. Son diplôme de „Forstwirt“ en poche, il entre en stage à Neuveville, chez M. Schnyder, inspecteur forestier d'arrondissement. Le 24 décembre 1907, il obtient son brevet fédéral d'éligibilité à un poste forestier supérieur. Peu après, soit le 7 janvier 1908, il est appelé comme assistant à la Station de recherches forestières de Zurich, où il succède à un autre Soleurois, le regretté R. Glutz, qui venait d'être nommé adjoint à l'Inspection cantonale de Soleure. M. Knuchel, qui a été un des collaborateurs du professeur Engler, est resté dix ans à la Station de recherches. Il a pu, durant cette période, parcourir les différentes régions de notre pays et apprendre à en connaître les conditions forestières.

En 1914, M. Knuchel ayant présenté une dissertation sur ce sujet : „*Spektrophotometrische Untersuchungen im Walde*“, décroche le bonnet de docteur de l'Ecole polytechnique fédérale.

En 1917, il est appelé par le gouvernement de Schaffhouse comme inspecteur forestier du 1^{er} arrondissement de ce canton. Il ne tarda pas à s'y faire vivement apprécier comme sylviculteur.

C'est là que le Conseil fédéral est allé le chercher pour lui offrir la chaire vacante par le décès de M. Pulfer. Le nouveau professeur a ainsi eu l'occasion d'amasser un beau bagage de connaissances scientifiques et pratiques. Il est dans la force de l'âge. C'est un grand travailleur, un esprit clair qui est resté en contact avec la science et qui en a suivi tous les progrès. Dans le domaine de l'aménagement, il apporte dans l'examen des théories nouvelles un esprit dégagé de tout préjugé et nul doute qu'il saura en imprégner son enseignement.

Le Conseil fédéral n'aurait pu faire un choix plus heureux.

Au nom de l'Ecole, nous apportons à ce nouveau collègue nos vives félicitations et lui souhaitons une cordiale bienvenue. *H. B.*

— L'enseignement de la physique a été confié, ensuite du départ de M. le professeur Piccard, à M. le professeur Dr *Paul Scherrer*.